

54ª annata Prezzu 1.40 €

C.P. 0422 C 82046 ISSN 1262 Dispensé de timbrage

www.arritti.corsica

SETTIMANALE **N**AZIUNALISTU CORSU

Le discours d'Emmanuel Macron p. 3

Entre Hexagone et Outre-Mer

L'opposition coalisée contre Pierre Savelli à Bastia dispose d'un solide héritage en matière de fraude électorale. Et, une fois encore, pour cette élection municipale, alors qu'elle est hors les murs depuis que la mairie lui a échappé en 2014, elle fait la preuve de son inépuisable imagination frauduleuse... p. 6

Après la fraude électorale, le caritatif électoral...

Qui veut revenir au Bastia d'avant?

ASSOCIATION
VICTORIA

Inondations à Aiacciu p. 8 è 9

Catastrophe naturelle
et catastrophe urbaine





apiazzetta.com apiazzetta.com

■ O Corsu, vai à scopre u to paese, hè u mumentu

Seconda parte

Avemu principiatu a settimana scorsa una rubrica chì invita à scopre i nostri paesi...

A sapete, i Corsi cunnòscenu assai male a so ìsula. Pè u so rughjone, cità è paese d'orìgine, và bè. Ma quand'ellu si tratta d'alluntanassi, hè più cumplicata. I turisti ùn sò ancu à ghjunghje ind'è noi, allora perchè ùn prufittanne?

a Portivechju à Bunifaziu passendu per l'Alta Rocca. Ciò chì si chjama oghje «l'Esstrêm'sud» hè guasi tutta abandunata à u tuttu turìsimu. Dui mesi d'infernu senza nome. Allora hè u mumentu di prufittanne è di scopre unepoche di e so bellezze stòriche: u castellu prestòricu d'Araghju, unu di i più belli di l'età di bronzu. Obligazione di piantassi nant'à u situ di Cucuruzzu è di u castellu di Capula. Ne prufitterete per fà un saltu à u museu di Livia. In Càrbini penserete à i Ghjuvannali, nant'à un bellu chjassu patrimuniale.

È perchè micca lampà un ochju in Piantaredda? Vicinu di u mare, ci hè un situ rumanu. Davant'à ste rùvine di u primu sèculu è à cantu à i palazzi di i ricconi, meditate. 2000 anni d'occupazione di u spaziu, da i Rumani à e residenze di i Séguéla è Clavier.

L'Agriate. Innò, «Le Désert des Agriates» ùn hè micca un disertu. Era una terra d'impiaghjera di i pastori aschesi è multifinchi. Era ancu cultivata da Capicursini. Prufittate di sti lochi prutetti da u Cunservatoriu di u liturale, è dîtevi chì ste belle piaghje èranu prumesse à una bettunizazione sfrenata. Appartenìanu à a banca Rotschild chì vulia fanne cummerciu.

U Marzulinu. Hè a terra stòrica d'impiaghjera di i pastori niulinchi. Hè per quessa ch'ellu ùn ci hè un veru paese, ma parechji paisoli spapersi, induve l'omi ci anu fattu i so stazzi è compuli per l'animali.

Sorru Insù è Sorru Inghjò. O forse preferite u nome di «Les-deux-Sorru» (bof). Sorru Insù sò i paesi di Guagnu, A Soccia, U Pighjolu, Ortu. Sorru Inghjò sò quelli di Vicu, Àrburi, Balogna, Coghja, Murzu (è Muna), Lètia, Lòpigna è Rennu. I cunniscite? Nò? Allora ci vole à cunnòsceli.

A Cinarca. In Cinarca penserete à i Cinarchesi, sta dinastia di Signori i più impurtanti di Corsica à u Medievu. Si ponu vede poche rùvine di u so castellu, tantu i Ghjenuvesi si sò appiegati à distrùgeli, petra per petra. In Casaglione circherete e 150 cupule zuccate in a petra da l'omi di a prestoria.

Infine passerete per Sagone, per ammirà l'antica catedrale di Sant'Appianu, chì ci rimanda à i tempi i più antichi di u Medievu. Hà una particularità: una stàntara hè stata aduprata in i muri. ■

Da seguità...

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ÁLFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • REDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 • TÉL. /FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI • BIGUGLIA • WWW.ARRITTIL.CORSICA • CP 0422C82046 • ISSN 1262

Accapu di a reddazzione

Ghjustizia

morte di George Floyd, ssu neru americanu tombu da quatru pulizzeri chì l'avìanu tenutu u ghjinnochju nanťà u colu durante 8 minute, hè stata riqualificata in «assassiniu senza premeditazione». U pulizzeru Derek Chauvin chì l'hà tumbatu risicheghja sin'à 40 anni di prigiò è i so cumplici parechji anni dinù di prigiò. Viulenze è cùllera si sò scatinate in Amèrica dapoi a morte di Floyd, in un muvimentu ghjuntu mundiale, induve i manifestanti mùghjanu «no justice, no peace »... micca pace senza ghjustizia. Parechji pulizzeri americani anch'elli mùghjanu «ùn sò mica Derek Chauvin», inghjinuchjendusi capu calatu di pettu à i manifestanti in segnu di rispettu per George Floyd. «Derek Chauvin hà cummessu un attu criminale vergugnosu, ma ùn ci vole micca à accusacci tutti», dicenu parechji frà elli. Eppuru, circa trè personi sò tumbati da pulizzeri ogni ghjornu in Amèrica. A metà omancu, dice un criminologu, sò tumbati senza ragioni è i neri sò maghjuritarii...

Ssu 13 di ghjugnu in Atlanta, Rayshard Brooks, babbu di quattru zitelli, hè statu tombu anch'ellu da pulizzeri chì u vulìanu arrestà. L'omu di 27 anni era addurmintatu in a so vittura perch'ellu avia betu. I pulizzeri u fàcenu suffià ind'è l'alcootest è vòlenu ammanichjalu, l'omu ùn si lascia fà è prova à fughje... u pulizzeru caccia a so pistola è li tira ind'u spinu. Rayshard Brooks hè u 15èsimu mortu da i pulizzeri in Atlanta dopu à una fucilata dapoi u principiu di l'annata. Ogni annu sò più d'un millaie à more cusì in Amèrica. Più d'un quartu sò neri alora ch'elli ùn raprisèntanu chì 12,7 % di a pupulazione americana. In Minneapolis, induve hè statu tombu George Floyd, u rivenutu medianu di i neri ùn ghjunghje à a metà di quellu di i bianchi (43,4%). U so livelllu di disuccupazione hè trè volte di più altu (10,3%) chì quellu di i bianchi (3,6%). È 25,4% di i neri sò prupietarii contr'à 75,3 % di i bianchi. I neri anu 8,7 % di più risichi d'esse arrestati per picculi deliti è raprisèntenu 60% di e personi tumbate da a pulizza trà 2000 è 2018. Eppuru, nant'à 3000 lagnanze contr'à pulizzeri trà 2012 è 2009, solu una nant'à 10 hà sbuccatu nant'à una sanzione disciplinaria.

In Francia, i simbuli di e viulenze pulizzarie si chjamànu Adama Traoré o Cédric Chouviat. Adama, ssu ghjuvanottu di 24 anni mortu u ghjornu di u so anniversariu, in 2016. Adama, ch'ùn hà micca a so carta d'identità, fughje di pettu à i gendarmi ghjunti à arrestà u so fratellu. Li còrrenu à pressu i pulizzeri. Placcatu in terra da trè pulizzeri appughjati nant'à ellu da tuttu u so pesu, 250 chilò. Ammanichjatu, hè messu in vittura. Si lagna d'ùn ghjunghje à rispirà è si svena. Ghjunti à a gendarmerìa, i gendarmi chjàmanu i succorsi. Quand'elli s'affàccanu i pumpieri, u tròvanu chjinatu nant'à a pansa, i mani ligati ind'u spinu, ùn rispira micca. Pròvanu à rianimalu. Ma Adama hè mortu. Dapoi, quattru anni di manifestazioni, millaie di ghjente in carrughju dinùnzianu e viulenze di a pulizza è dumàndanu ghjustizia è verità.

Fabiana Giovannini.

2 • ARRITTI nº 2657 • 18 di ahiyanu 2020



Cap'artìculu

Par François Alfonsi



Entre Hexagone et Outre-Mer

Alors que se tourne la page de la pandémie Covid-19 en Europe, du moins nous l'espérons tous fortement, tout en surveillant avec inquiétude la contagion du virus qui rebondit en Chine et qui galope encore dans l'autre hémisphère de la planète, en Amérique du Sud, l'intervention télévisée d'Emmanuel Macron, ce lundi 15 juin 2020, a été pour l'essentiel à contreemploi. Son discours était tout au plus le discours d'un ministre faisant l'annonce de l'évolution des mesures sanitaires sur l'ouverture des écoles ou celle des cafésrestaurants. Avec en prime une tonalité électoraliste qui lui a fait flatter les citoyens tout en s'autoattribuant le mérite personnel de la démarche collective. Mais, en écoutant mieux, ce discours pourrait en dire long sur le projet qu'il porte pour la France, et sur la place de la Corse dans ce projet global.

ne expression n'a pas manqué de déranger nos oreilles corses: «dans l'Hexagone et Outre-Mer». Depuis François Mitterrand et le premier statut particulier de la Corse, l'usage est de mentionner la Corse entre Hexagone et Outre-Mer. Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et François Hollande l'ont fait régulièrement après lui. Ou alors d'opposer Métropole et Outre-mer. L'expression «dans l'Hexagone et Outre-Mer» a été choisie avec soin et a toute sa signification: celle du maintien de la Corse dans le droit commun de la République une et indivisible.

De même, une «nouvelle page de la décentralisation» est évoquée plus loin pour «donner davantage de responsabilités à ceux qui agissent au plus près de nos vies», citant «les maires, les hôpitaux et les universités». Et pas les régions.

Gilles Simeoni le souligne dans une interview donnée à CorseNetInfos au lendemain du discours de Macron: «En quatre mois de crise du COVID, le Président n'a pas prononcé une seule fois le mot "région". Cela montre bien que c'est un échelon d'organisation politique, administrative et institutionnelle dont il se méfie et dont il ne veut pas.»

Ce discours implicite sur la Corse trouve de nombreuses illustrations sur le terrain. Par exemple, dans le refus obstiné de tout dialogue sur la proposition de la Collectivité de Corse d'instaurer un « Green pass sanitaire » au moment de relancer la fréquentation touristique sur l'île, alors même qu'il est acté pour les départements d'outre-mer. La logique de cette proposition est dans les deux cas liée au fait insulaire qui en permet l'application dans les ports et aéroports, alors qu'elle est impossible là où les déplacements entre régions se font majoritairement par route ou autoroute.

Mais le fait que la Corse soit une île dérange manifestement l'uniformité de «l'Hexagone»! Et qu'en plus le peuple corse manifeste politiquement, à travers l'élection d'un Président du Conseil Exécutif par une majorité absolue nationaliste, sa volonté d'autonomie par rapport à «l'Hexagone», voilà qui dérange encore davantage, au point de compromettre un dialogue pourtant indispensable. Dans la même interview, Gilles Simeoni le déplore: «Il n'y a pas la moindre avancée politique sur la définition d'un cadre de dialogue, y compris dans le secteur touristique où a pourtant, été acté, il y a plus d'un mois, le principe d'un volet spécifique pour la Corse dans le plan de relance national.»

L'autre passage significatif du discours d'Emmanuel Macron a été son envolée lyrique sur les «statues qu'on ne déboulonnera pas». Le propos vise les grands ordonnateurs de la politique coloniale de la France à laquelle l'idéologie raciste est indissolublement liée: comment aurait-on pu massacrer des populations à tout va, s'approprier leurs pays par la force, et développer sur plusieurs siècles la traite des esclaves au fond des cales de bateaux affrétés depuis Bordeaux, Nantes, Liverpool ou Londres, sans le soutien d'une idéologie raciste?

Les sociétés modernes sont encore hantées par ce pan de leur Histoire. Colbert, qui promulgua le «code noir» légalisant l'esclavage, pas plus que Jules Ferry qui fit faire l'apologie de l'esclavage dans les écoles, ne verront leurs statues déboulonnées.

Par voie de conséquence, les Corses ont bien compris que le Comte Marbeuf et ses contemporains ne le seront pas non plus sous l'ère d'Emmanuel Macron, quels qu'aient été leurs crimes lors de la colonisation de la Corse.

n° 2657 • 18 di ghjugnu 2020 ARRITTI • 3







Pulitica Pulitica

Juliette Ponzevera, conseillère territoriale Femu a Corsica

« Créer les conditions d'un développement maitrisé, durable et serein »

Élue à l'Assemblée de Corse depuis 2015, Juliette Ponzevera est connue pour son implication dans le domaine social et auprès des jeunes. Elle a l'âme militante et s'est imposée à l'occasion des élections législatives de juin 2017 où elle suppléait Michel Castellani. Autant de tâches qu'elle assume avec sérieux et détermination. Interview.



onseillère à l'Assemblée de Corse, votre sentiment après ces cinq années passées au cœur de l'institution majeure de Corse?

Ces cinq années ont été très denses et m'ont beaucoup

apporté aussi bien aux plans personnel et humain qu'au plan politique. J'ai eu l'honneur de travailler aux côtés d'élus expérimentés qui m'ont beaucoup appris. J'ai également découvert le monde institutionnel, notamment en participant depuis janvier 2018 à la mise en route de la nouvelle Collectivité de Corse, créée suite à la fusion des Conseils départementaux et de la Collectivité Territoriale de Corse. Globalement, je pense que depuis 2015 la Corse est entrée dans une nouvelle ère politique, en tournant définitivement le dos à un système dont elle n'a que trop souffert et en réaffirmant à plusieurs reprises sa volonté de placer l'équité, la transparence, l'éthique et la notion de projet au cœur des politiques publiques, en désignant des élus qui incarnent ces valeurs.

La Corse est plongée depuis trois mois dans une crise sans précédent. Votre ressenti sur la période?

La crise sanitaire que nous connaissons est lourde de conséquences à de nombreux niveaux et sera suivie d'une crise économique et sociale importante que nous devrons surmonter collectivement. Cette période est également une opportunité dans de nombreux domaines et je me réjouis de voir des nouvelles solidarités se créer. Cette crise nous engage plus que jamais à repenser notre modèle de société, en travaillant au développement d'une agriculture de qualité et de production, à la mise en place de circuits courts, ainsi qu'à un tourisme durable et vertueux. J'ai aussi observé une réelle prise de conscience sur la question environnementale, celle-ci est plus que nécessaire pour bâtir la Corse que nous voulons. Enfin, je pense que cette crise a démontré que les

solutions ne pouvaient venir que des territoires et non pas des bureaux parisiens. Les mesures mises en place par l'Etat en Corse ne sont pas à la hauteur et confirme la nécessité impérieuse de disposer au plus vite d'une autonomie législative, règlementaire et fiscale qui permettra de prendre en compte nos spécificités réelles, notamment aux plans géographique, économique et social.

Très impliquée dans votre région du Nebbiu, quelles actions avez-vous menées pendant l'épidémie?

Pendant cette période de crise, j'ai été très sollicitée en tant qu'élue territoriale pour répondre à des urgences sociales et économiques. l'ai orienté et accompagné de nombreux habitants et professionnels du Nebbiu et de la Conca d'Oru dans leurs démarches administratives, à travers notamment la présentation des dispositifs d'aides de la Collectivité de Corse, comme le dispositif Aiutu in Casa, s'inscrivant dans le plan Vince contr'à u Covid-19 du Conseil exécutif de Corse. J'ai aussi effectué plusieurs visites au centre Covid d'Olettta, dans les EHPAD, au centre de secours et d'incendie de San Fiurenzu et auprès des professionnels de santé du territoire. Je tiens à saluer tous ceux qui dans ma région et partout en Corse ont été en première ligne durant les semaines difficiles que nous venons de vivre.

Au-delà de mon mandat d'élue territoriale, j'ai aussi travaillé en lien étroit avec le député Michel Castellani, dont je suis la suppléante, en sollicitant l'avis des acteurs économiques, sociaux, agricoles, culturels et associatifs du territoire sur les mesures à mettre en œuvre, afin que les propositions et positions de nos députés à Paris collent au mieux aux besoins, aux attentes et à la réalité du terrain.

Vous avez tenté l'aventure municipale, comment avez-vous vécu cette expérience?

Je remercie bien sûr mes colistiers et soutiens pour leur engagement sans faille à mes côtés, ainsi que les électeurs qui nous ont accordé leur confiance et qui ont validé notre projet. Je suis très fière d'avoir présenté une candidature féminine dans un territoire où la place des femmes en politique ne va pas de soi, particulièrement dans les communes où la parité n'est pas une obligation. San Fiurenzu était privé d'opposition depuis de nombreuses années, aujourd'hui en proposant une alternative crédible, nous avons fait vivre la démocratie dans notre village et c'est déjà une première victoire. Nous avons désormais un groupe d'opposition qui défendra sa vision de San Fiurenzu et l'intérêt général. Notre groupe s'inscrit véritablement dans une logique d'opposition constructive en étant force de proposition. Nous avons d'ailleurs pu le démontrer en mettant au débat du prochain conseil municipal des mesures concrètes qui pourront permettre de relancer l'activité économique et touristique, et répondre ainsi de manière efficace aux attentes des artisans, des commerçants et des professionnels du tourisme de San Fiurenzu.

Votre regard d'élue sur la suite?

Nous vivons une période particulière qui appelle plus que jamais à la solidarité et à la défense de l'intérêt général. Beaucoup de chantiers ont déjà été engagés mais le chemin est encore long. Nous sommes désormais à l'heure des choix de société, de nombreux documents stratégiques pour la Corse seront bientôt révisés et l'État devra lui aussi se positionner réellement. De notre côté, je suis certaine que nous ne raterons pas ce virage essentiel. Par ailleurs, je ne peux que déplorer l'attitude recentralisatrice du gouvernement qui est aux antipodes de notre projet politique pour la Corse. Il est indispensable que notre Île ne soit plus considérée par le gouvernement français comme un territoire métropolitain lambda, afin d'entamer un véritable dialogue qui permettrait d'aboutir à une nouvelle avancée institutionnelle majeure et de sortir définitivement par le haut de cette situation de blocage autour de la question Corse. Cela permettra, d'une part, de prendre en compte les aspirations d'émancipation du peuple Corse, exprimées de manière démocratique, et d'autre part, de créer enfin les conditions d'un développement maitrisé, durable et serein de notre territoire.

4 • ARRITII nº 2657 • 18 di ghjugnu 2020

-

Marcellu Cesari, merre in muntagna

« Pruduce per campà, pruduce per fà campà...!»

Marcellu Cesari hè militente di prima trinca. U so militantìsimu u campa in core di a nostra muntagna intantu chì merre di a Riventosa dapoi 12 anni. Sindicalistu agrìculu hè un difensore accanitu di e terre agrìcule per mette in ballu un agricultura di pruduzione capace di nutrice i Corsi. Cunsigliere territuriale, difende ss'urientazioni indispensèvule per custruisce a nostra autunumia alimentaria. Hè cum'è tutti l'eletti Femu a Corsica, s'impegna à u cutidianu.

aire de A Riventosa depuis 2008, vous venez d'être à nouveau plébiscité. Votre impression après 12 ans à cette responsabilité?

Effectivement j'ai été élu pour la 3° fois Merre di A Riventosa. Cette nouvelle élection représente pour moi d'abord une reconnaissance du travail accompli toutes ces années avec mes colistiers et les acteurs de terrain. Une preuve de confiance également en moi et ma nouvelle équipe. C'est quelque chose que l'on vit avec beaucoup d'émotion et qui vous impose d'être le meilleur possible, au plus près des gens, à leur écoute.

Nous avons essayé ces 12 années passées de développer harmonieusement le village afin que chacun y trouve sa place et son plein épanouissement.

L'école, le café, le patrimoine, la culture ont été la priorité... La création d'une garderie intercommunale et le projet de construction de nouveaux logements seront les opérations prioritaires de cette nouvelle mandature. Nous y travaillons depuis deux ans et cela permettra à de jeunes Corses de devenir propriétaires dans leur village. Cela démontre que l'on peut réviser une carte communale en préservant les Espaces stratégiques agricoles tout en offrant du foncier constructible à la population. Et cela, grâce au travail du président de l'Exécutif à travers les nouveaux guide des aides au logement et des aides aux communes qui offrent de vraies perspectives de développement pour les communes, particulièrement dans l'intérieur. C'est d'ailleurs salué par nombre d'élus de montagne.

Comment vit-on la crise sanitaire et économique du Covid19, dans un petit village de l'intérieur?

La crise sanitaire et notamment le confinement a été vécu dans notre village avec une certaine philosophie. La solidarité c'est organisée de façon naturelle, chacun ayant le soucis de l'autre. Les commerces de la région se sont adaptés à la situation, à l'image de l'épicerie de Vènacu, la Pharmacie, le tragulinu de A Robba Paisana, par la mise en place de livraisons à domicile.

Face au manque de masques, Thérèse Ottaviani, 87 ans, passionnée de couture, en a confectionné plus de 130 et remis aux parents, amis, voisins, paisani... la municipalité en a également distribué à la population (Livré par la Collectivité de Corse et l'association des maires...).

Comme partout, l'activité associative et économique s'est arrêtée... pas de Dimanche de Pâques et ses migliacci à u fornu communale, cafés, gites fermés, commercialisation des productions fermières au ralenti, entreprises en arrêt... La municipalité a fermé la cantine et l'école. Les bureaux de la mairie ont été fermés au public mais le secrétariat, a fonctionné ainsi que le service d'entretien... Avec les élus, le personnel communal s'est assuré au quotidien des besoin des personnes seules...

Tout en respectant les gestes barrière, ogni ghjornu i Riventusani si fecianu une spassighjata d'un'oretta in Paese per tene cusì una leia suciale, ce qui a certainement aussi permis de vivre au mieux, ces deux mois de confinement. En soutien aux soignants et aux personnels travaillant au plus près des malades, la journée se terminait par le son amplifié di e canzone corse e u Diu Salvi Regina...

Vous êtes parmi les élus de Femu a Corsica investis sur le secteur agricole vital pour bâtir une autonomie alimentaire. Quelle est votre vision de l'agriculture corse aujourd'hui?

Mon engagement politique et syndical au sein d'organisations publiques date du début des années 80. Je n'ai pas changé de vision de l'agriculture, elle ne peut être que de production, respectueuse de l'environnement, de son patrimoine biologique, de ses savoir-faire... Le système d'économie de rente, l'utilisation déraisonné et anarchique du foncier, les problèmes d'image mais aussi de conflits avec les populations et notamment la divagation animale... doivent laisser la place à une agriculture d'avenir qui s'inscrira en cohérence avec l'ensemble des objectifs d'autonomie alimentaire.

En tant qu'élu de la majorité territoriale et du groupe Femu a Corsica, je suis investi dans la plupart des offices et agences pour apporter



ma contribution. Évidement je partage et je soutien la feuille de route proposé par le Président de l'Exécutif, porté par L'Odarc et son Président.

Quelles sont les orientations qu'il faudrait prendre dans un monde où comptent de plus en plus les circuits courts?

La crise sanitaire du covid 19 a été terrible pour l'agriculture Corse et principalement pour les petits producteurs. La fermeture des marchés, des foires, des petits commerces de produits corses a réduit considérablement la vente locale. Il faut à ce sujet, féliciter L'Odarc, son Président et ses services en partenariat avec le Comité de massif pour avoir mis en place rapidement des mesures afin de limiter les pertes d'exploitation, comme l'opération de destockage, par la collecte de produits locaux redistribués aux associations caritatives.

Ces deux mois de confinement ont mis en évidence le degré de dépendance alimentaire dans laquelle se trouve notre pays... Le PDRC tel qu'il a été construit, ne permet pas aujourd'hui d'aider les filières qui ont besoins de se développer à l'image de la filière Bio et d'autres pour commencer à inverser les choses... Nous devons travailler dès maintenant à la construction de la nouvelle PAC dans un esprit de co-construction avec l'État.

De quelle façon?

La Collectivité représentée par l'Odarc en accord avec les administrateurs de la majorité a proposé une méthode en associant les professionnels (syndicats, associations, chambres...), les maires ruraux et bien sûr la conseillère exécutive chargée des affaires européennes pour construire ensemble un nouveau modèle agricole pour la corse. Il faudra rapidement entamer un cycle de réunions et d'échanges afin d'être prêt le moment venu...

Dans l'ensemble des filières, nous remarquons des exploitations agricoles exemplaires, qui font vivre les territoires, les villages, les écoles, les commerces, qui perpétuent nos savoirfaire en défendant et garantissant la spécificité de nos produits, qui commercent par la vente direct, les circuits courts.. Nous devons en prendre «graine» pour construire le modèle agricole que les Corses attendent... Pruduce sempre megliu, pruduce per campà, pruduce per fà campà...!

nº 2657 ◆ 18 di ghjugnu 2020 **Arritti** ◆ 5







Après la fraude électorale, le caritatif électoral...

Qui veut revenir au Bastia d'avant?

L'opposition coalisée contre Pierre Savelli à Bastia dispose d'un solide héritage en matière de fraude électorale. Et, une fois encore, pour cette élection municipale, alors qu'elle est hors les murs depuis que la mairie lui a échappé en 2014, elle fait la preuve de son inépuisable imagination frauduleuse...

our se rafraîchir la mémoire, et sans remonter trop loin, commençons par nous remémorer les législatives et régionales de 1986, sous la houlette de l'ex-maire-député-ministre **Emile** Zuccarelli, le père de Jean Zuccarelli un des trois leaders de la coalition du Bastia d'avant.

Durant le dimanche de l'élection, le vote d'une électrice inattendue révèle l'existence de fausses procurations établies avec des formulaires estampillés du Tribunal d'Aix en Provence. En effet, au moment de voter, cette électrice se voit opposer qu'elle a déjà voté par le bais d'une de ces procurations, au nombre d'une soixantaine. Vérification est faite: sur la soixantaine de procurations émanant de ce Tribunal, une seule est authentique, toutes les autres sont frauduleuses.

pour repérer les autres «électeurs aixois»

Car le bureau électoral de Bastia a entrepris une opération de grande envergure: faire disparaître toutes traces de ces procurations et de leurs mandataires des cahiers d'émargement transférés en Préfecture où ils sont attendus avec impatience pour mener un examen approfondi. L'opération est lourde: dégrafer les pages une et dernière de chacune des 36 listes, où sont portées notamment les signatures des assesseurs ayant assuré le dépouillement, insérer une liste vierge en lieu et place de celle qui a été émargée toute la journée, y reproduire soigneusement toutes les mentions rela-



tives aux procurations en retirant bien sûr la soixantaine qu'il faut faire disparaître, ainsi que les émargements apposés face à chaque électeur. Elle prend plusieurs heures et mobilise tout un bataillon du bureau électoral et de «spécialistes» extérieurs. Le travail est propre et indécelable au premier abord.

Les candidats floués finissent quand même par mettre en évidence la falsification. Le Préfet de l'époque lui-même constate que la croix apposée face à son nom est frauduleuse, puisqu'il avait constaté que le Président du bureau de vote avait apposé une signature quand il était venu voter.

L'élection est bien sûr annulée et l'épisode aura deux conséquences: désormais, chaque électeur en France doit émarger par lui-même la liste d'émargement, et un des principaux responsables de la fraude, un fonctionnaire de police, a été révoqué à la demande du Préfet scandalisé. Dans les jours qui ont suivi, il était aussitôt recruté comme responsable du bureau électoral de la ville de Bastia!

Ce renfort de poids a bien sûr relancé

la machine de guerre électorale du clan Zuccarelli et radical de gauche. Un de ses principaux fait d'armes se situe à la fin des années 90 quand le Conseil Général bascule de droite (Paul Natali) à gauche (Paul Giacobbi) par la grâce du basculement du 3e canton de la ville dont la seule révision des listes du mois de décembre de l'année du vote avait fait bondir le corps électoral de 30%: fausses adresses, faux électeurs, fausses attestations de résidence, l'enquête a ainsi révélé que des dizaines d'électeurs avaient été inscrits sur les listes sur la base de faux dossiers directement concoctés par les services municipaux.

Le contentieux a tourné court: le candidat de droite «malheureux» a retiré sa plainte, faisant tomber la procédure, après une ultime «négociation fructueuse» juste avant que le tribunal ne prononce l'annulation du scrutin. La route de la Collectivité Territoriale a ainsi été dégagée pour Paul Giacobbi qui en est devenu le Président tout puissant de 2004 à 2015, date de la première élection de Gilles Simeoni.

Dominique Rossi, un des hommes-lige de l'ex-bureau électoral bastiais, digne successeur de ceux que l'âge a fini par pousser à la retraite, figure en bonne place sur la liste. Le Parti «radical de gauche» auquel la «mairie d'avant» était politiquement associée, est au cœur de leur campagne électorale. Dans cette liste, la marque de ce passé «glorieux» est bel et bien présente, et l'actualité vient d'en mettre en évidence les nouveaux effets. En effet, le parti «radical de gauche» vient d'être pris la main dans le sac caritatif, distribuant en pleine campagne électorale entre les deux tours des colis alimentaires aux électeurs des quartiers défavorisés. L'association de financement de la section bastiaise du parti, dénommée «Victoria», est ainsi devenue, en pleine campagne électorale, une banque caritative allant au devant de centaines d'électeurs les bras chargés de cadeaux électoraux camouflés en action de solidarité associative.

Le mélange des genres est total pour cette association dont les membres sont directement liés à de nombreux candidats de la liste, jusqu'à proposer un même numéro de téléphone sur les tracts appelant à voter Jean Sébastian de Casalta que pour contacter l'association « Victoria ». L'épisode en dit long sur ce qui attend les Bastiais si cette bande revient à la tête

Qui veut revenir au Bastia d'avant? Votez Pierre Savelli le 28 juin prochain! ■ François Alfonsi.

Un branle-bas de combat s'engage

et leurs mandataires, mais l'heure est déjà tardive, et la clôture du scrutin intervient. Les documents électoraux, notamment les listes d'émargement, rejoignent après dépouillement le bureau centralisateur en mairie, puis doivent être acheminées, une fois les résultats proclamés, à la Préfecture de Bastia. Ce trajet prend normalement cinq minutes à pied. Ce soirlà, il prendra plusieurs heures.

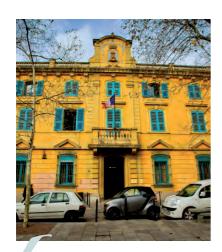


Vutate Bastia più forte inseme!

bastiainseme@gmail.com facebook: insemeperbastiaofficiel twitter: @BastiaInseme

6 • ARRITTI nº 2657 • 18 di ghjugnu 2020





Élections bastiaises

Da eri à dumane

Traiter d'un mandat électif en période électorale est difficile.

Objectivité et passion se télescopent forcément.

L'histoire: hier une famille bastiaise aux commandes depuis plus de quarante ans, les Zuccarelli, adossée à tous les gouvernements, avec une étiquette MRG puis PRG, sans contenu idéologique véritable mais plutôt une autoproclamation monopolisante et exclusive de « défenseurs de la République », excluant tout autre parti du champ républicain par captation de la propriété intellectuelle peut-on dire. Ils sont la République à eux seuls. C'est le terrain

premier de leur «idéologie».

En deux: Un système clientélaire érigé en modèle, avec des fraudes massives pouvant aller jusqu'à changer le cours de l'histoire comme le référendum de 2003; système et pratiques couverts par l'État: attributions de marché truquées, scandales financiers comme le tunnel ou le port de Toga, le cimetière de l'Ondina, mais aussi les leviers actionnés tels que le chantage à l'emploi ou l'attribution de logements par l'office HLM avec en creux l'exclusion d'ayants droit. C'est leur deuxième terrain de déploiement de leur « politique ».

En trois: Un système dynastique où règne le népotisme. Voilà le triptyque affiché. Les Bastiais ne peuvent pas ne pas s'en souvenir.

En parallèle la résurgence d'une ancienne gauche Sébastiaise transgénérationnelle opportuniste et démagogue tellement altérée idéologiquement qu'on chercherait en vain les préceptes de Jaurès, altération qui facilite les mariages hétéros ou trans.

On trouve enfin dans ces entrelacs opportunistes une droite, hier dite autonomocompatible, aujourd'hui aussi décomplexée qu'un camp de naturistes. Au sortir du camp elle n'a aucun mal à troquer ses habits traditionnels contre des habits tricolores. Ainsi travestis ils pensent à leur noble destin républicain, destin collectif tant que ne s'exprimeront les ambitions personnelles post électorales déjà illustrées par un expert, l'aide de camp

Mr Tatti, d'ailleurs plus étrillé que trié par ses partenaires devenus méfiants.

En fait ces compagnons d'infortune répondent parfaitement au dicton: *vesti un bastone, pare un barone.*

Reste le candidat Morganti qui tient plus à sa singularité et son honorabilité qu'à son statut de faiseur de roi. On peut comprendre qu'il ne veuille compromettre son avenir.

Ces systèmes ne prennent pas seulement des accommodements avec les partis, mais aussi avec les principes de la république qu'ils entendent incarner, initiant des combinaisons contre nature où se fondent les turpitudes des fausses gauche et les déviances de la vraie droite dans le creuset électoral municipal.

On a voulu assimiler l'union Savelli-Milani-DeGentile à un modèle hétérogène servant d'alibi et de prétexte aux clanistes, oubliant que cette union-là ne s'est pas faite à partir de renoncements idéologiques mais sur la base d'une adhésion à un autre double paradigme: l'autonomie et l'assainissement de la vie publique pour éradiquer les pratiques clanistes dont ces trois pseudo mousquetaires au nombre de quatre, en sont précisément les archétypes.

Il n'y a aucune superposition possible entre les deux modèles. La genèse des uns n'a rien à voir avec celle des autres. Il y a eu ceux qui ont lutté contre l'Argentella, la Montedison, la suppression du chemin de fer, la paupérisation, le scandale des vins à Aleria, le risque majeur de pollution dans les bouches de Bonifaziu, les injustices et les fraudes clanistes, l'assainissement des listes électorales, mais aussi pour une assemblée de Corse souveraine, pour la préservation de la langue et la culture, pour le Riaquistu, pour Femu quì, pour Air Corsica, pour la préservation du littoral, pour leur plus noble conquête: l'Université, dont on voit aujourd'hui la prégnance ne fusse qu'avec le Covid. Université qu'ils ont tant combattue.

Et puis il y a eu et il y a les autres: eux. Les absents! Les opposants! Où étaient-ils ces avant-gardistes qui sont allés jusqu'à oublier que nous vivions en Méditerranée, à quelques encablures de la Sardaigne et de la Toscane, plus dans

le golfe de Gênes que dans celui de Gascogne, en n'ayant comme seule référence que le serment de Bastia, éblouis par le prestige d'une ancienne France royaliste décapitée et la brillance des ors de la République, sans avoir peur de concilier les deux? Où étaient-ils quand sévissaient les barbouzes de la République? Où étaient-ils eux qui ont toujours eu honte de la tête de maure? Les avancées se sont faites grâce aux nationalistes, en constante opposition à ces défenseurs d'un statu quo obsolète et mortifère.

Et aujourd'hui ils vont nous dire qu'on va nous inventer un nouveau monde, eux qui n'ont jamais fait que copier, sans jamais rien inventer, eux qui ne se sont jamais associés à la tête de la moindre manifestation, qui n'ont jamais soutenu un groupe culturel, qui n'ont jamais tenu une bandera à la main, eux qui trouvent que leur République a raison de séquestrer nos prisonniers corses, eux qui se sont opposés à toute avancée, à la moindre réforme institutionnelle; opposition dont on voit le résultat au plan des résidences secondaires, de la mutation patrimoniale, de la décorsisation des emplois, de la captation des ressources, de l'écologie.

Si d'autres hommes ne s'étaient levés en sacrifiant tout, jusqu'à leur vie, ou en serions-nous, mais où en serions-nous? Qu'ont-ils sacrifié eux?

À Bastia aujourd'hui, les pratiques clanistes ont disparu. Personne ne souhaite être à nouveau aliéné à une classe politique hypocrite, devoir s'agenouiller pour un emploi ou un logement ou tout simplement un droit qu'on ne leur accordera que contre un ou plusieurs bulletins. Certes tout ne sera jamais parfait aux yeux de tout le monde, mais si un autre monde est possible, il ne sera pas incarné par des momies fussent-elles exhumées de la terre éboulée du nouveau cimetière de l'Ondina, leur plus belle réalisation.

Voter pour la liste Savelli, c'est pouvoir espérer un avenir dans la continuité du combat initié il y a cinquante ans. Un monde de paix et de liberté, d'éthique et de solidarité, d'investissement pour l'écologie notre futur grand défi. ■ Dr Antoine Casalta.

nº 2657 ◆ 18 di ghjugnu 2020 **Arritti** ◆ 7





Urbanìsimu Urbanìsimu

Inondations à Aiacciu

Catastrophe naturelle et catastrophe urbaine

On les voit poindre, la mine grave, monter au créneau à grand renfort de communication pour demander une énième reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. C'est aussi un état de catastrophe urbaine qu'il s'agirait désormais de reconnaître enfin officiellement avec la responsabilité de ceux qui l'ont rendu possible par leur incurie, leurs négligence et leur complaisance. Car la cause de marasme est bien visible à quelques ramées d'une avenue Noël Franchini transformée en torrent, et les noms et visages de ses coupables sont bien connus, voire bien élus.

a décennie 2010 a été celle de l'assassinat d'un territoire anciennement productif dont on éventre et décapite les collines avant d'en ensevelir les restes sous l'enrobé et le béton. Toute réalité y est niée, notamment son patrimoine historique et paysager constitué de ses vallées et coteaux cultivés en terrasses, vignes, terres de pâturage, serres... Permettant par la nature du site et la cohérence de ses aménagements de canaliser les risques d'inondabilité. L'artificialisation non maîtrisée des sols par la multiplication des constructions et des aménagements attenants (parkings, voies de desserte...) menaçait déjà de manière absolument alarmante un équilibre fragile où étaient identifiés les secteurs exposés aux aléas forts d'inondation, sans pour autant qu'il ne soit accordé le moindre intérêt à la gestion des eaux. Les bassins de rétention et exutoires ont été pensés et dimensionnés comme réponse à un problème déjà récurrent et sans anticiper la croissance exponentielle de l'étalement urbain dans les zones en amont qui ont vu en 7 ans éclore des milliers de logements dans des opérations toutes plus monumentales et décontextualisées les unes que les autres.

En 2014, dans le cadre d'une mission d'architecte et urbaniste conseil de la ville d'Ajaccio, notre agence questionnait le devenir de l'expansion frénétique de la ville du coté de son entrée nord et au niveau de la Rocade. Une expansion par opportunités, au coup par coup et sans aucune vision que celle de la rentabilité des opérations par leurs promoteurs, qui a construit au fil des années une image totalement illisible de ce morceau indéfinissable d'un territoire de consommation boulimiques des terres naturelles et agricoles où les zones monofonctionnelles sont apposées les unes après les autres sans logique de



continuité avec les quartiers voisins, toujours plus enclavés et inaccessibles.

En amont de l'avenue Noel Franchini, le projet alors en phase d'études d'une opération de près d'un milliers de logements sur le vallon de Budiccione nous avait valu la rédaction d'un avis. Nous y interrogions avec inquiétude la violence de la transformation du site et de sa topographie pour la réalisation d'un programme démesuré qui prévoyait un arasement conséquent de la colline sur une hauteur d'environ 16 mètres de manière à y implanter des ensembles de logements sous forme de «barres» agrémentées de toits à quatre pentes et terrasses rompant en façade avec l'expression la plus violente de cette typologie pourtant mise en œuvre ici même avec une radicalité extrême.

Nous écrivions sur les points particuliers de la gestion de l'eau en milieu urbain et du rapport à la topographie: « Au regard, encore une fois, de l'échelle de la zone inondable, gérée par le bassin de rétention initialement prévu à 10 000 m³ dans le PLU (ce volume tendant à se modifier vis à vis de la minéralisation massive de la zone de projet et des terrassements importants), il s'agirait de proposer un véritablement traitement paysager sur l'ensemble de ce

qui ne s'apparente aujourd'hui qu'à un équipement technique.

À l'image du bassin de rétention de la Madunuccia, déjà réalisé plus en aval, un tel équipement, en lien avec tous les autres bassins de rétention aménagés ou en projet dans l'épaisseur de la rocade, est susceptible de porter une véritable trame verte en ré-instaurant les ripisylves le long des cours d'eaux et par se faire, renouveler l'image de l'entrée de ville qui peine aujourd'hui à se construire une identité par l'urbanisation anarchique et décontextualisée qu'on lui connaît.

L'option de l'arase de la colline telle que proposée (16 mètres environ de dénivelée) et son déboisement total est inenvisageable. En premier lieu parce qu'elle porte atteinte de manière considérable au site et au paysage naturel (disparition de l'espace boisé et de la faune associée) et fait disparaître une perspective urbaine remarquable sur la colline depuis la rocade et l'avenue Noël Franchini, le reste de la butte étant totalement occultée par l'implantation de la barre de 210 m de 9 étages prévue au piémon Au delà de considérations strictement réglementaires, un modification aussi radicale de la topographie naturelle constitue une négation du contexte, faisant s'adapter la géographie et les dis-

8 • **Arritti** nº 2657 • 18 di ghjugnu 2020

-

positions physiques du site au projet et non l'inverse. L'insertion du projet dans son environnement est conditionnée en premier lieu par une réponse particulière, contextualisée au site.

(...) Quid de l'impact réel de la disparition de cette partie de la colline, en plus des excavations importante sous les bâtiments -R-2/3- associée à la forte minéralisation des surfaces extérieures, sur l'inondabilité de la zone et la transformation, de fait, du PPRI...?

(...) Les différents aménagements nécessaires à la desserte de la résidence peuvent être traités de manière plus minimales: la minéralisation imperméable des surfaces (enrobé/bitume) pouvant être mise en œuvre sur les seules voies de desserte de la résidence. Les zones de stationnement et autres séquences d'entrée, espaces de rencontre extérieurs et parcours piétons pouvant, quant à elles être traitées comme surfaces perméables (sol laissé naturel, stabilisé, sol perméable en béton, stationnement végétalisé par plantation de sujets de haute tige et traitement des sols par dalles végétalisées ou non....). La réponse au traitement du sol ne peut se limiter à une réponse bitumée systématique à l'heure où des réponses valorisant La qualité inhérente à ces «espaces ouverts» - véritables réservoirs de la biodiversité en milieu urbain – construit dans le même temps un parc en réseau, au sein de laquelle les mobilités douces - et de l'échelle du quotidien que le piéton suggère - pourraient être introduites.

Ainsi, un nouveau raisonnement est à trouver pour permettre à cette opération d'être un véritable projet de ville et un modèle de qualité et d'innovation architecturale, ce qui lui permettra de rayonner au-delà d'Ajaccio et de la Corse. C'est indispensable au regard de la qualité du site et des enjeux pour la ville.»

Ce programme a, par la suite, été revu à la baisse (réduction du nombre d'étages et modification de la volumétrie d'ensemble) mais a conservé son caractère démesuré avec près de 800 logements. Il approche désormais de sa phase d'achèvement, et se voulant, comme d'autres dans le voisinage immédiat et bien à tort – symbole d'une ville attractive, espérons qu'il ne soit pas dans un futur très proche celui d'une ville qui tue car à ce rythme nous ne compterons plus seulement les dégâts matériels mais les morts par noyade en pleine ville, et encore une fois on pourra rappeler aux responsables qu'on le leur avait dit. Sébastien Celeri

Président de l'Ordre des Architectes.

En 2017, paraît «Corse! De la résistance à la résilience» aux éditions Sammarcelli. Edmond Simeoni y retrace «une démonstration irréfutable du rôle respectif de l'État, du clan son allié et des nationalistes pendant la période contemporaine». Nous sommes alors à la veille des élections territoriales. C'est la contribution d'Edmond à la campagne qui s'ouvre. Aujourd'hui, l'ouvrage reste un enseignement pour la compréhension du problème corse. Plus encore à la veille du second tour des municipales bastiaises où resurgissent les vieux démons et tant d'archaiques réflexes clanistes.

Où étaient-ils?

et ouvrage (...) apporte une contribution sur le plan de la mémoire contemporaine et ouvre la porte sur un changement politique nécessaire et important. L'avantage est qu'il s'appuie sur des faits, tous bien connus de l'opinion publique, qui ont émaillé la vie politique contemporaine depuis 60 ans. Le recul est donc suffisant pour jauger et juger. (...) Dès le premier chapitre, on rentre dans le vif du sujet, avec « Corse : le désastre. Où étaient-ils?» Tous les problèmes sont chronologiquement listés depuis l'Argentella en 1960, jusqu'à la période actuelle. On peut dire sans risque, que ce fut une période de turbulences politiques graves, de répression, avec les justices d'exception, de multiplication de statuts imposés (3 et bientôt 4), l'utilisation des polices parallèles de Francia de 1977 à 1980, de clientélisme déchaîné, d'aliénation des terres, de négation de la culture et de gestion économiques peu rigoureuse.

Il est donc possible aujourd'hui de faire le bilan de ces décennies funestes, de situer les responsabilités de tous les acteurs.

Nous ne tomberons pas dans le manichéisme; ainsi, l'accession de François Mitterrand à la Présidence de la République, en 1981, a acté la spécificité institutionnelle de la Corse et pris des mesures positives: dissolution de la cour de sûreté de l'État, libéralisation de l'information, amnistie, soutien à l'ouverture de l'Université de Corse. Avec des figures de proue comme Rocard et plus tard Joxe.

Nul ne conteste le rôle de visionnaire qu'a eu François Giacobbi, en créant le Parc Naturel Régional de la Corse; ni l'action constante du Sénateur Nicolas Alfonsi dans la démarche positive du Conservatoire du Littoral;

ni le fait que la mandature de Paul Giacobbi a permis d'avancer sur des sujets importants: inscription de la Corse dans la Constitution, coofficialité, statut de résidents, etc. Et pourtant ces trois personnalités étaient membres du PRG, clanistes par excellence.

Il serait injuste aussi de vouloir annexer ou diminuer le rôle de tous les élus de progrès, – les corsistes en particulier – des forces vives, des associations, des syndicats, des représentants de la diaspora, des forces de la jeunesse, des Corses de toutes opinions. Chacun, à sa place et avec ses convictions, a contribué à la prise de conscience du Peuple corse et à la défense de ses intérêts légitimes.

Mais le constat est accablant : sauf exception, l'État, le système claniste qui fonctionnent en symbiose ont été hostiles ou indifférents à toutes les luttes populaires. Ce qui impose à l'évidence des questions :

- Où étaient-ils? Qu'ont-ils fait? Où vont-ils?
- Qui sont et où vont les nationalistes?

Certes, les leaders des principales forces, qui concourent contre les nationalistes pour la prochaine élection territoriale, ne sont pas responsables des méfaits historiques du clanisme. Mais, ils sont contraints d'en assumer une grande partie de l'héritage et surtout, – ce qui est rédhibitoire – ils agiront sous la tutelle serrée de Paris, qui est hostile à toute évolution politique significative en Corse. Leurs velléités de progrès réels seront bridées et ils devront se soumettre.

L'ouvrage permet aussi d'émailler le long parcours, par des anecdotes, des éditoriaux ou des articles sur les réseaux sociaux qui balisent les six dernières décennies.

Aux Corses de juger et de choisir! »







E riflessioni di Max Simeoni

Suite du texte paru la semaine dernière (n° 2656).

Les élections sous le signe de l'incertitude

Seconde partie

par Max Simeoni

'incertitude est de règle pour ces deux années d'élections. Faute d'un Parti de terrain implanté sur toute l'île et dans la diaspora, organisé au sein du peuple pour gagner un rapport de force politique et démocratique, la reconnaissance d'un peuple sur sa Terre, le déclin de ce peuple ne peut que s'accélérer soumis depuis deux siècles au centralisme jacobin qui n'a de cesse que de l'achever. L'autonomie est le préalable de sa survie. Elle peut concilier son renouveau et donner les garanties de sécurité géopolitiques en Méditerranée à l'Europe et à la

L'autonomie pour sortir du colonialisme infligé selon les besoins du colonisateur: réservoir d'hommes pour les guerres et l'Empire colonial, vidé (en 1960 à peine 160.000 habitants), perte de l'Empire (Accords d'Evian en 1962), recentrage sur la Construction européenne (plans d'actions régionaux-PAR en 1958, la Somivac pour absorber l'exode de 18.000 pieds noirs, l'Argentella pour suppléer à la base des essais atomiques du Hoggar que le FLNA rejetait, et finalement pour rentabiliser cette Île non développée, abandonnée, le tout tourisme rapide et massif, présenté comme le moteur d'un développement économique (rapport secret de l'Hudson Institut remis à la Datar en 1972), dévoilé il a fait scandale, l'État français n'en parle plus mais poursuit par des moyens cachés la même politique apparemment moins brutale, mais comme les chiffres le prouvent tout autant mortifère.

La priorité est bien cet outil à faire qui a besoin des meilleurs de ses militants, que les élus des instances officielles, les «locaux», ont l'importance d'ambassadeurs diplomatiques en pays hostiles désignés par le parti.

Une île qui tire la grande part de son PIB du tourisme. La pandémie, la crise sanitaire, le déconfinement rapide pour une crise économique un peu moindre, ces éléments des débats de ces jours soulignent ce tourisme dont beaucoup de Corses en vivent, mais l'île est dépendante à plus de 98% de ce qu'elle consomme de ce qu'elle importe et a plus de 60.000 précaires, autrement dit très pauvres, plus ou moins assistés et sans doute autant de pré précaires sur une population qui de 160.000 habitants en 1962 a fait un bond à 320.000 habitants surtout dans les trente dernières années, non par l'apport des autochtones mais par l'arrivée de nouveaux

Dépendance entière dopée par la Continuité Territoriale devenue DSP, renouvèlement de population, constructions records des résidences à valeur locative en cinq ou six ans déchargée de 30%, n'est-ce pas le schéma secret du rapport secret de *l'Hudson Institut* qui s'accomplit mine de rien?

La colonisation en marche

Et quand on pense que, dans quelques années, l'ouverture des frontières, grâce au Marché Commun, permettra l'entrée sans contrôle de groupes d'immigrants, autorisera la circulation des capitaux et donc facilitera les investissements des groupes financiers, on peut se demander comment les Corses résisteront à l'afflux des hommes et des capitaux, si l'éthnie corse maintiendra sa place et jouera un rôle quelconque dans cette gran le aventure qui se prépare et qui d'ailleurs, s'est amorcée, particulièrement dans le domaine hôte-

lier. Il se pourrait donc, que dans les secteurs essentiels, celui du Tourisme et de l'Agriculture, les Corses se trouvâssent exclus systématiquement, par la force des choses et restat systématiquement,

par la force des choses et surtout de la Finance.
Peu à peu, la spoliation acquiert sa vitesse
de croisière, bien qu'elle soit encore discrète, et
qu'elle se dissimule sous les promesses d'une prospérité future, et les appâts d'un argent facile.
Or l'enjajon désormais alertée pressent la

Or l'opinion désormais alertée, pressent la véritable nature du problème corse, et ce qu'il risque d'advenir d'une Corse livrée aux puissances financières. Elle attend, donc, encore de ses Mouvements comme de leurs chefs, non pas seulement des condamnations platoniques et académiques, mais surtout des prises de position catégoriques, suivies d'effet.

goriques, suivies d'effet.

La crainte de la colonisation par des éléments étrangers à l'île devient l'une des pierres angulaires du problème corse. Finasser trop souvent et trop longtemps avec certaines des tournures inquiétantes du problème corse conduit évidemment l'opinion à se réfugier dans une attitude méfiante et dans l'abstention.

méfiante et dans l'abstention.

Tout Mouvement nouveau devra parler un langage clair et s'y tenir, en faisant en sorte que certains de ses membres ne puissent apparaître à la fois comme juges et parties.

Ci-dessus, extrait du Manifeste du CEDIC publié en 1964. Alors on en était à la CE (Communauté européene) et à la CEEA (Communauté européenne de l'énergie atomique), plus tard le marché unique (1986) et la monnaie unique (2002). L'éclairage de ce demi-siècle de lutte doit permettre de comprendre le Parti, l'outil à faire pour le sauvetage de notre peuple.

Le parti qui peut relever ce défi historique n'existe pas ou n'est pas en pool, rouillé par l'électoralisme, ce piège à c... Je compte dire concrètement qu'elles sont les caractéristiques, les instruments indispensables à un fonctionnement démocratique exemplaire afin d'être à la hauteur d'un drame historique, le refus de la disparition de notre peuple sur sa Terre et la bataille à gagner contre le système jacobin. J'ai évoqué l'organisation à la base, les fondations au sein du peuple, et la tenue de ses AG pour bien œuvrer. Je ferai le tour de l'organigramme.

Tous mes rappels répétitifs sont le besoin de convaincre ou d'ouvrir la réflexion, le débat sur la conception de l'outil pertinent à façonner.

Pour cette fois, je conclurai en disant que la priorité est bien cet outil à faire qui a besoin des meilleurs de ses militants, que les élus des instances officielles, les «locaux», ont l'importance d'ambassadeurs diplomatiques en pays hostiles désignés par le parti.

Si on ne sauve pas un peuple par procuration, seule l'intelligence collective et sa détermination peuvent y parvenir.

10 • **ARRITTI** nº 2657 • 18 di ghjugnu 2020



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

PAR JUGEMENT EN DATE DU 09/06/2020 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **L'ALIVU (SAS)** - RUE SAINT CHARLES - 20220 MONTICELLO ACTIVITE : RESTAURATION SUR PLACE DES CLIENTS DE L'HOTEL A PIATTATELLA RCS BASTIA B 828 763 433 - 2017 B 439

PAR JUGEMENT EN DATE DU 09/06/2020 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **FERREIRA BARBOSA SERGIO MANUEL** - RN 198 - MAISON ANTONETTI -20215 VENZOLASCA ACTIVITE : CARRELEUR RM NO 523 351 039 (321.10.2B)

PAR JUGEMENT EN DATE DU 09/06/2020 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE MATRIX 3D CONCEPT BASTIA (SAS) - 51 BOULEVARD GRAZIANI - 20200 BASTIA

ACTIVITE : LOCATION ET VENTE DE MATERIEL INFORMATIQUE

RCS BASTIA B 821 636 636 - 2016 B 484

PAR JUGEMENT EN DATE DU 09/06/2020 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **BC CONSTRUCTIONS (SARL)** -RN 193 HANGAR DERRIÈRE OLIVETTI - 20620 BIGUGLIA

ACTIVITE: TRAVAUX DE MACONNERIE GENERALE, GROS OEUVRE ET FINITION RCS BASTIA B 807 878 418 - 2014 B 629

PAR JUGEMENT EN DATE DU 09/06/2020 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **BOUAJILA AIMANE** - SANTA REGINA BAT C - CASATORRA - 20620 BIGUGLIA ACTIVITE : TRAVAUX DE PEINTURE - FACADES RM NO 819 947 425 (177.17.2B) - RADIE -

PAR JUGEMENT EN DATE DU 09/06/2020 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **D.B.S MACONNERIE (SARL)** - ZAC DE CAMPO VALLONE N° 4 - 20620 BIGUGLIA

ACTIVITE: MACONNERIE GENERALE - BTP - SECOND OEUVRE

RCS BASTIA B 815 185 525 - 2015 B 597

PAR JUGEMENT EN DATE DU 09/06/2020 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **MARTELLI PHILIPPE** - 15, LOTISSEMENT PIETRALBA - VILLA SANTA RESTITUDA - ROUTE DE CALENZANA - 20214 CALENZANA

ACTIVITE: TAXI RM NO 324 994 037 (288.88.2B) RADIE

PAR JUGEMENT EN DATE DU 09/06/2020 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LES JARDINS D'ANTYNEA (SARL) - ROUTE DE L' AÉROPORT - (C/O PEPINIERES FOURNY ERIC) - 20290 LUCCIANA ACTIVITE : SERVICES D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS

RCS BASTIA B 489 899 088 - 2006 B 199

PAR JUGEMENT EN DATE DU 09/06/2020 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **DUGENY CHRISTIAN** - LOT NO 67 QUARTIER CARLOTTI-MORACCHINI - LD TRAVO -20240 VENTISERI

ACTIVITE : VENTE ET POSE D'AGENCEMENTS ET DE MENUISERIES

RCS BASTIA A 392 001 517 - 2005 A 1226

POUR EXTRAIT, SELARL ME NICOLE CASANOVA, GREFFIER

A CASETTA Société Par Actions Simplifiée au capital de 100.00 € Siège social : Erbalunga - 20222 BRANDO 881 554 265 RCS BASTIA AVIS DE PUBLICITE LEGALE

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mai 2020, il résulte que :

- Monsieur Jean-Michel TABARANI, demeurant à Brando (Corse), Lieu dit E Torre, Hameau de Pozzo, a été nommé président de la société en remplacement de Marc-Michel THIBAUDEAU.
- Monsieur Arnaud SANNA, demeurant à Santa-Mariadi Lota (Corse), Rés Le Méditerranée, a été nommé directeur général de la société.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis, le représentant légal.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 10/06/2020, il a été constitué une SAS dénommée : **CORSICA CONNECT Siège social :** 29, hameau d'alzetu, 20200 VILLE-DI-

PETRABUGNU

Capital: 15.000 €

Objet: La conception, la construction, l'exploitation et la maintenance multi-techniques des infrastructures et réseaux de télécommunications filaires ou radio et de leur environnement tertiaire.

Président : Mme Cécilia NIVAGGIONI, 121, Hameau de Sidossi. 20224 CALACUCCIA.

Directeur Général : M. Jorge CARDOSO, Villa i Noci, Route de la Castagna, 20100 SARTÈNE.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BASTIA

LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 juin 2020 fait à Bonifacio, Madame Marie-Jeanne FABY veuve LANTIERI, demeurant HLM Toricella, 20169 Bonifacio, a confié à :

La Société DLC, Société par actions simplifiée au capital de 500 euros, dont le siège social est sis au 11 Quai Jérôme Comparetti, Pub O'Brian's, 20169 Bonifacio, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le numéro 882 437

L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de petite restauration, dancing, débit de boissons situé au Quai Comparetti, 20169 Bonifacio, connu sous le nom de " O'Brian's " ; Pour une durée d'une année à compter du 1er juin 2020, renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique avis, signé DLC, le locataire-gérant.

ROCCA NAVIGATION SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 900 EUROS SIEGE SOCIAL : LA TONNARA, ROUTE DE SARTENE - 20169 BONIFACIO 877 805 937 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 1er juin 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de gestion de parkings et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, La Gérance

OLZUDU SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 9 000 EUROS SIEGE SOCIAL : CHIOVA D'ASINO, VILLA SAINTE JULIE - 20169 BONIFACIO 809 746 068 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 1er juin 2020, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Jean-François OLIVE de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Dominique ZURIA, demeurant au 7 Montée Rastello, 20169 Bonifacio, pour une durée illimitée à compter du même jour.

Aux termes d'une délibération réunie le même jour, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée OLZUDU a décidé :

- d'étendre l'objet social à l'activité de dégustation de mets et vins sur place et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts,
- et de transférer le siège social de Chiova d'Asino, Villa Sainte Julie, 20169 BONIFACIO, au 7 Montée Rastello, 20169 BONIFACIO, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance

ANNONCE RECTIFICATIVE

Rectificatif de l'annonce parue dans le journal ARRITTI N°2654 du 28/05/2020 concernant la SARL POMPES FUNEBRES BALDINI, il fallait lire : Siège social : Résidence A Spusata, Bâtiment A, Route

Siège social : Résidence A Spusata, Bâtiment A, Route du Stiletto, 20090 AJACCIO

et non Siège social : 2 Rue BONAPARTE, 20000 AJACCIO comme indiqué.

Pour avis, La Gérance

nº 2657 • 18 di ghjugnu 2020 **Arritti** • 11

-

Programme en faveur de la maîtrise de la demande en énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.